Extrait du UNSA Fonction publique

http://www.unsa-fp.org/?PPCR-a-l-ordre-du-jour-du-Conseil-Commun-de-la-Fonction-Publique

PPCR à l'ordre du jour du Conseil Commun de la Fonction Publique

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2015

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Mardi 24 novembre 2015, la Ministre de la Fonction Publique a présenté la façon dont le protocole PPCR allait être mis en oeuvre suite à la décision du gouvernement ainsi que l'agenda social 2016.

Pour l'UNSA, ce Conseil Commun fut l'occasion d'évoquer les victimes des attentats et de rendre hommage à tous les agents publics qui se sont mobilisés et qui continuent de le faire pour porter secours, pour soigner, pour protéger, pour accompagner les plus jeunes... de réaffirmer l'importance de la fonction publique dans notre pays, sa mission et sa place.

Dans son intervention, l'UNSA a :

- évoqué les éléments positifs de PPCR avec des nouvelles grilles plus intéressantes pour tous les agents et la vocation à occuper deux grades durant une carrière.
- condamné les propos provocateurs d'Emmanuel Macron sur le mérite et a réaffirmé son attachement à la prise en compte de la valeur professionnelle comme le prévoit le statut, sans aller au-delà.
- Insisté sur le rendez-vous salarial prévu en février 2016 alors que tous les constats montrent que la rémunération des agents a baissé en 2013 et en 2014.
- rappelé l'importance de pourvoir tous les postes créés
- attiré l'attention sur la nécessité de ne pas opposer emploi et amélioration des grilles indiciaires.

Un amendement voté dans la loi de finances 2016 et des dispositions de la loi de déontologie permettent la mise en oeuvre du protocole PPCR (voir l'article sur la réunion du 30 octobre)
Plus de 450 textes seront modifiés durant l'année 2016.
Pour les agents de catégorie B, les infirmiers de catégorie A et paramédicaux qui devraient être concernés par le début des mesures en 2016, celles-ci seront appliquées avec effet rétroactif au 1er janvier 2016. Pour eux, tous les textes devraient prêts pour mars 2016.

Les créations de postes annoncées par le Président de la République

Pour financer le recrutement de 5 000 policiers, 2 500 agents du ministère de la Justice et 1000 douaniers, leur équipement et le maintien des 17 000 postes à la défense, le budget 2016 de l'Etat devrait être augmenté de 550 millions d'euros. Cette décision ne remet pas en cause le protocole PPCR.

Les annonces de Marylise Lebranchu sur l'agenda social :

- La priorité est donnée à la mise en oeuvre du protocole PPCR avec comme première étape des discussions autour de la prise en compte de la valeur professionnelle et de l'attractivité des territoires prévues en décembre 2015 et au premier trimestre 2016.

Deux chantiers que l'UNSA réclamaient vont être ouverts :

- Un chantier autour de la prise en compte de la pénibilité dans la fonction publique qui ne remettra pas en cause le service actif.
- Un chantier autour de la problématique des fins de carrière dans la fonction publique. Comment poursuivre sa carrière dans de bonnes conditions alors qu'elle va durer plus longtemps ?

Copyright © UNSA Fonction publique

Lors du CCFP, **le rapport annuel sur l'état de la fonction publique** a été présenté.

Fort utile, il met en évidence les tendances dans la fonction publique. Il prend en compte les 5,1 millions d'agents qui y exercent.
Toutes les données correspondent à l'année 2013.

Deux focus sont présentés, l'un sur la formation dans la fonction publique et l'autre sur les absences des agents. Ce dernier fait tomber de nombreuses images véhiculées à tort : les agents publics ne sont pas plus absents que les personnels exerçant dans le privé et surtout ils s'arrêtent moins longtemps. L'étude fait un lien entre les conditions de travail et la santé, ce qui renforce l'argumentation de l'UNSA pour une meilleure qualité de vie au travail.

Copyright © UNSA Fonction publique